

REGION BRETAGNE

n° 20\_DFE\_SBUD\_15

## CONSEIL REGIONAL

15 octobre 2020

## DELIBERATION

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (complément)**

Le Conseil régional convoqué par son Président le 22 septembre 2020, s'est réuni le jeudi 15 octobre 2020 au siège de la Région Bretagne et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

**Etaient présents** : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT (en visioconférence), Monsieur Eric BERROCHE, Madame Catherine BLEIN (en visioconférence), Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (à partir de 13h30 et jusqu'à 20h15), Monsieur Pierre BRETEAU (jusqu'à 19h50), Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 19h15), Monsieur André CROCQ (jusqu'à 18h), Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Delphine DAVID (jusqu'à 17h et à partir de 18h50), Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (en visioconférence), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON (en visioconférence), Monsieur Hervé GUELOU, Madame Claire GUINEMER, Monsieur Philippe HERCOUËT (en visioconférence), Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO (en visioconférence), Monsieur Pierre KARLESKIND (jusqu'à 18h), Madame Katja KRÜGER, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (jusqu'à 18h25), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR (jusqu'à 19h), Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR (en visioconférence), Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC, Madame Gaëlle NICOLAS (en visioconférence), Madame Gaëlle NIQUE (en visioconférence), Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN (jusqu'à 18h40), Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (en visioconférence), Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (en visioconférence), Madame Emmanuelle RASSENEUR (jusqu'à 20h35), Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO (jusqu'à 17h), Madame Claudia ROUAUX (jusqu'à 20h35), Monsieur Stéphane ROUDAUT (jusqu'à 19h45), Madame Catherine SAINT-JAMES (en visioconférence), Madame Forough SALAMI-DADKHAH (jusqu'à 20h15), Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 18h), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN,

Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

**Avaient donné pouvoir** : Madame Georgette BREARD (pouvoir donné à Madame Forough SALAMI-DADKHAH jusqu'à 13h30 et à Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER à partir de 20h15), Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Madame Delphine DAVID à partir de 19h50), Monsieur Marc COATANÉA (pouvoir donné à Monsieur Karim GACHEM à partir de 19h15), Monsieur André CROCQ (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD à partir de 18h), Madame Delphine DAVID (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF de 17h à 18h50), Monsieur Marc LE FUR (pouvoir donné à Monsieur Stéphane De SALLIER-DUPIN à partir de 19h), Madame Isabelle PELLERIN (pouvoir donné à Monsieur Pierre POULIQUEN à partir de 18h40), Monsieur Roland JOURDAIN (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD à partir de 18h), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (pouvoir donné à Madame Nicole LE PEIH à partir de 18h25), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPE), Madame Gaëlle LE SAOUT (pouvoir donné à Monsieur Olivier Le Bras), Monsieur David ROBO (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON à partir de 17h), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC à partir de 19h45), Madame Emmanuelle RASSENEUR (pouvoir donné à Monsieur Bernard POULIQUEN à partir de 20h35), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Evelyne GAUTIER -LE BAIL à partir de 20h35), Madame Forough SALAMI-DADKHAH (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 20h15), Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Madame Anne TROALEN à partir de 18h).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le règlement budgétaire financier adopté par le Conseil régional ;

Vue la délibération n°20\_DFE\_SBUD\_07 du Conseil régional en date des 9 et 10 juillet 2020 relative à l'adoption du compte administratif 2019

Vue la délibération n°20\_DFE\_SBUD\_08 du Conseil régional en date des 9 et 10 juillet 2020 relative à l'affectation du résultat 2019 ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 5 octobre 2020 ;

Vu l'avis de la commission Finances et affaires générales en date du 12 octobre 2020 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

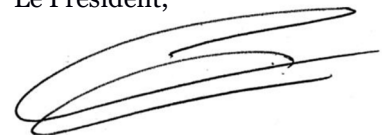
Et après avoir délibéré ;

## DECIDE

**(Le groupe Rassemblement National, Bertrand IRAGNE et Madame Catherine BLEIN s'abstiennent)**

- **d'AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de 86 127 220,84 € en totalité en report à nouveau et reprendre le résultat d'investissement de 8 712 452,20€.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD